



## Rémunération journalière Officiels Coupe Québec - Saison 14

### Assureurs.euses 1<sup>er</sup> de cordée et moulinette

#### A) Différents postes disponibles

**Formateur.rice 1er de cordée : allocations B)**

250\$/formation

**Assureur.euse 1er de cordée en chef : allocations B)**

150\$/jour

**Assureur.euse 1er de cordée : allocations C)**

100\$/jour (75\$ qualification / 25\$ finale)

**Assureur.euse moulinette : allocations C)**

bénévole

#### B) Autres allocations officiels rémunérés

Dédommagements applicables en fonction de la distance (à plus d'une heure du lieu de résidence)

1. Hébergement payé par la FQME
2. Déplacement : (nbre de km à l'aller x 0.45\$) à ajouter sur la facture.

Nourriture fournie le jour de l'événement (pour l'ensemble des officiels présents)

1. Demi-journée : un repas inclus (dîner ou souper)
2. Journée complète : deux repas inclus (dîner et souper)
3. Station de collations peut être également incluse à l'occasion

#### C) Autres allocations officiels bénévoles

Nourriture fournie le jour de l'événement (pour l'ensemble des officiels présents)

1. Demi-journée : un repas inclus (dîner ou souper)
2. Journée complète : deux repas inclus (dîner et souper)
3. Station de collations peut être également incluse à l'occasion



## Appliquer pour être assureur.euse 1<sup>er</sup> de cordée pour la Saison 14

Le/la formateur.rice 1er de cordée assure la formation et la mise à niveau de l'équipe engagée.

L'assureur.euse 1<sup>er</sup> de cordée en chef coordonne l'action de l'équipe engagée pour l'occasion.

Formulaire d'application pour toute **nouvelle candidature seulement (1<sup>er</sup> de cordée et moulinette)** : <https://forms.gle/R9q25YtTMDcVazji6>

### Exigences 1<sup>er</sup> de cordée seulement:

- 1 - Doit **être membre FQME** adhésion annuelle : <https://fqme.qc.ca/adherer/>
- 2 – Doit tenir une **licence d'officiel** FQME : <https://www.eventbrite.com/e/407454546517>

#### Licences officiels rémunérés

30,00 CAS

Licence de compétition obligatoire pour les officiels occupants ces postes :

Président.e du jury;

Juge en chef;

Formateur.trice assureur.euse 1er de cordée;

Assureur.euse en chef 1er de cordée;

Ouvreur.euse en chef;

Assistant.e ouvreur.euse en chef;

Ouvreur.euse.

[Afficher moins](#)

3 – Doit suivre une **formation obligatoire de 1<sup>er</sup> de cordée en compétition** avant la date de la compétition. Les informations seront communiquées directement auprès des officiels inscrits aux événements.

4 – Doit prendre connaissance des documents suivants :

- Politique en matière de protection de l'intégrité [https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2021/01/Politique-en-mati%C3%A8re-de-protection-de-lint%C3%A9grit%C3%A9\\_FQME.pdf](https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2021/01/Politique-en-mati%C3%A8re-de-protection-de-lint%C3%A9grit%C3%A9_FQME.pdf)
- Règlements Coupe Qc <https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/Coupe-Quebec-SAE-Regles-de-competition-V11.pdf>
- Protocole de retour de commotion cérébrale en escalade [https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2021/04/Athl%C3%A8tes\\_protocole-de-gestion-des-commotions\\_V2.pdf](https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2021/04/Athl%C3%A8tes_protocole-de-gestion-des-commotions_V2.pdf)